

Nouveau service pour l'utilisateur : l'accès à ses informations de santé en ligne

Montréal, 22 mai 2018 – Le Regroupement des comités des usagers (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau public de la santé et des services sociaux, souligne la mise en service aujourd'hui du **Carnet santé Québec** pour l'ensemble des usagers du réseau de la santé et des services sociaux prévue pour le printemps 2018. Le Carnet santé Québec est accessible uniquement par les usagers inscrits et non par les professionnels.

Ce nouveau service du gouvernement du Québec permet aux usagers inscrits d'accéder à leurs informations de santé en ligne. Ils peuvent maintenant consulter l'historique de leurs médicaments reçus en pharmacie, avoir accès aux rapports de leurs examens d'imagerie médicale (échographie, radiographie et autres) et recevoir leurs résultats d'examen (prises de sang, tests d'urine et autres prélèvements).

« Cet outil offre à l'utilisateur les moyens pour une meilleure prise en charge de sa santé, en plus d'un accès rapide aux résultats des examens qu'il a passé. Avec cette nouvelle possibilité, l'utilisateur peut désormais exercer un rôle plus actif dans sa trajectoire de soins » se réjouit M. Marc Rochefort, directeur général par intérim du RPCU.

Le Carnet santé Québec possède quelques fonctionnalités transactionnelles puisque qu'il intègre le Guichet d'accès à un médecin de famille et Rendez-vous santé Québec. Le Carnet santé Québec pourrait-il devenir encore plus transactionnel? « C'est exactement là où l'on veut aller, précisait le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, dans un article publié dans le *Journal du RPCU* d'avril 2018. Et même un peu plus loin car on aimerait que le patient puisse aussi y ajouter des notes ».

Au fil du temps, d'autres services s'ajouteront à ceux déjà disponibles, selon les priorités établies et les besoins des utilisateurs. « Nous souhaitons que les usagers du réseau profitent le plus rapidement possible de ce nouveau service à leur disposition » affirme M. Claude Ménard, président du RPCU, invitant les comités des usagers et de résidents à faire connaître cette bonification de l'offre de services du ministère de la Santé et des Services sociaux auprès des usagers de leur établissement et de leur localité.

Pour s'inscrire à Carnet santé Québec : carnetsante.gouv.qc.ca.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744